

# Consultation publique

## Modification - hauteur et densité, côté nord du boulevard de Maisonneuve Ouest entre les avenues Northcliffe et Bulmer

Arrondissement de  
Côte-des-Neiges/  
Notre-Dame-de-Grâce

**Le lundi 15 décembre  
2003, 19 h**

Église Unitarienne  
5035, boulevard  
de Maisonneuve Ouest



[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

## Consultation publique

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur le projet de règlement P-03-092 modifiant le plan d'urbanisme affectant le côté nord du boulevard de Maisonneuve Ouest, entre les avenues Northcliffe et Bulmer dans l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce.

Cette modification, qui vise à permettre la construction de bâtiments de 3 étages pouvant atteindre une hauteur maximale de 12,5 mètres sur l'emplacement visé plutôt que les 2 étages et la hauteur maximale de 9 mètres autorisée, permettra d'assurer un redéveloppement de ce segment du boulevard de Maisonneuve Ouest. Cette modification permettra une harmonisation des hauteurs avec les secteurs à l'est et à l'ouest de la zone visée où sont déjà permis des bâtiments de trois étages en front du boulevard de Maisonneuve.

La modification au plan d'urbanisme augmente les limites de hauteur et de densité de l'emplacement visé et doit faire l'objet d'une consultation publique.

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

Les documents complets sur ce dossier sont disponibles :

- au bureau Accès-Montréal de Notre-Dame-de-Grâce, 5814, rue Sherbrooke Ouest;
- à la direction du greffe de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : [ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca).

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

***Tous sont invités***

**Pour renseignements :**

**M. Alain Cardinal**

**(514) 872-3568**

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

# Public Consultation

## Amendment to the height and density limits - north side of De Maisonneuve Boulevard West, between Northcliffe and Bulmer avenues

Côte-des-Neiges/  
Notre-Dame-de-Grâce  
Borough

**Monday, December 15, 2003,  
at 7 p.m.**

Unitarian Church  
5035 De Maisonneuve  
Boulevard West



[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

## Public Consultation

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold a consultation on draft by-law P-03-092 to amend the urban plan for the north side of De Maisonneuve Boulevard West, between Northcliffe and Bulmer avenues in the Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce borough.

The amendment to allow the construction of 3-storey buildings no more than 12.5 m. high on the proposed site instead of 2-storey buildings no more than 9 m. high already authorized would provide for the redevelopment of that segment of De Maisonneuve Boulevard West. This amendment will harmonize heights in sectors east and west of that area where 3-storey buildings fronting on De Maisonneuve Boulevard are already authorized.

Public consultations must be held since the amendment to increase the height and density limits is not in accordance with the urban plan.

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

The draft by-laws and the background material may be consulted at:

- Access Montréal office in the borough of Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, 5814 Sherbrooke Street West;
- Direction du greffe de l'hôtel de ville de Montréal, 275, Notre-Dame Street East, Ground floor;
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, Metcalfe Street, Suite 1414 and Internet site: [ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca).

Municipal libraries provide free Internet access.

**For information:  
Mr. Alain Cardinal  
(514) 872-3568**

***Everyone is invited.***

[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)